



C'est avec fierté que nos jeunes élu·e·s ont reçus leur écharpe tricolore, qu'ils pourront arborer lors des manifestations et cérémonies officielles •



CÉLÉBRATIO
Samedi 14 ja
CCAS de la Vil
réunir en mai
famille Dong
de l'arrière-ar
96 ans à l'arri
de 3 mois •



la Carnaval Party organisée par la Ville.

Danses, jeux en bois, crêpes et gaufres

ont fait le bonheur de tous •

DANS L'OEIL DE DONGES







INTERGÉNÉR Les « Bouts d' ont fêté la ch résidents de l' autour de que

SAINT-PATRICK

Plus de 200 personnes sont venues célébrer la 1ère édition de la Saint-Patrick à Donges, le 17 mars à la salle des Guifettes, autour d'un concert du groupe Digresk et d'initiations à la danse irlandaise avec l'association O'Dancing Eire de St-Nazaire •







P. 9 L'OFFRE DE SOINS À DONGES

Sommaire

- 4 Les Actus
- 6 Les Échos
- 8 Entreprendre
- 12 Temps forts
- 14 Bon à savoir

16 • Focu budgétai

18 • Dém

19 • Libre

20 • Agen

nvier, la municipalité et le le de Donges ont souhaité rie les 5 générations de la eoise GERARD-AUBAUD, rière-grand-mère âgée de

ère-arrière petit-fils âgé





ATIONS

Choux » du Multi-accueil andeleur avec quelques EHPAD « Le Clos Fleuri » lques crêpes •



s de formation et pôle i de Donges •



Madame, Monsieur,

La réforme des retraites révèle une fois de plus les fractures profondes entre ceux qui continuent de décider d' « en haut » et la grande majorité de la population, la « France d'en bas ». Le sentiment de ne jamais être écoutés, les argumentaires « pro-réforme » changeant sans arrêt, les procédures d'approbation sans vote au Parlement, tout cela aggrave la crise démocratique et nourrit la défiance envers les institutions de la République.

Après le non-respect des votes populaires (comme par exemple la consultation de 2016 sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes), après l'évitement des corps intermédiaires, des partenaires sociaux, des syndicats, des élus locaux, tous écartés des discussions impactant directement nos vies, comment s'étonner de la montée de l'abstention aux élections ou de l'exaspération d'une partie de nos concitoyens?

Le géographe Christophe GUILLUY, auteur de « Fractures françaises » et de « la France Périphérique », a bien résumé la situation :

« On nous rebat les oreilles avec l'atomisation, la société liquide. Depuis quarante ans, la société française est présentée comme une société morcelée et une addition de minorités. Mais que demandent les gens ? Des protections, un Étatprovidence, ils affichent leur attachement au collectif, aux services publics, et leur amertume face à la privatisation des autoroutes... En démocratie, ces demandes majoritaires doivent être prises en charge et traduites par des politiques publiques ».

Dans un contexte général de crise, de

défiance et d'inquiétudes de toutes sortes, il est donc très important que la Commune montre à ses habitants qu'elle au moins, elle est bien à leur écoute, qu'elle met en oeuvre des actions pour les protéger, et que le projet validé majoritairement lors des derniers scrutins municipaux est toujours respecté.

Le budget 2023 de la Ville de Donges a justement pour ambition de traduire dans les faits ce besoin de cohérence et de sincérité.

C'est d'abord un **budget social**, sans hausse des taux d'imposition, avec un effort financier sur les services dédiés à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Écoles, aux Familles, et à l'accompagnement des personnes isolées ou en situation de précarité.

C'est ensuite un **budget pour l'avenir**, préparant l'amélioration du cadre de vie, des mobilités, le verdissement des espaces publics, le renforcement de l'attractivité du cœur de bourg, et la modernisation et l'adaptation du patrimoine communal aux enjeux énergétiques et climatiques.

C'est enfin un **budget sécuritaire**, renforçant sensiblement la Police Municipale grâce au recrutement de deux nouveaux policiers et à la dotation de nouveaux équipements et d'armements adéquats.

Dans ce magazine, vous trouverez la présentation des orientations budgétaires 2023 de la Ville : je vous en souhaite une bonne lecture.

François CHÉNEAU Maire de Donges, Vice-Président de la CARENE

s : Orientations res 2023 arches / État civil Expression da

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la Ville de Donges • N°11 PRINTEMPS 2023 • Avril - Mai - Juin 2023 Édité à 3965 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la Ville

Directeur de la publication : François Chéneau, Maire de Donges, • Rédaction : Les services de la Ville de Donges et la MSP Donges Crédits photos : Ville de Donges, Freepik, MSP Donges, CARENE, RTE, ACS Production, Claudya Rialland

Conception graphique et mise en page: Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges Impression: Le Sillon / groupe IMPRICRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française - Distribution: Médianost

Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr www.ville-donges.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville www.facebook.com/VilledeDonges



Maison des Jeunes : un nouveau responsable et de nouveaux projets

Depuis janvier 2023, la gestion de la MDJ de Donges a été reprise par les services de la Ville. L'occasion pour nous de vous présenter Sami KHELIFA, son nouveau responsable et les ambitions de la municipalité pour dynamiser ce service Jeunesse.

Sami a pris la tête de la Maison des Jeunes en février dernier. Homme de terrain et issu du milieu de l'animation auprès de différents publics - pré-ados (11-13 ans), ados (14-17 ans), foyer socio-éducatif ainsi qu'en Ehpad - il a pour mission de faire évoluer ce lieu autour de 3 grands axes : citoyenneté, préservation de l'environnement et l'intergénérationnel.

Assisté de son équipe d'animation, Sami a pour objectif de capter et fidéliser les jeunes Dongeois, notamment les 14-17 ans, grâce à des animations fortes et fédératrices en proposant des événements festifs et des activités hebdomadaires ou quotidiennes après les heures de classe ou encore des séjours, des minicamps, des chantiers solidaires et des

sorties à l'extérieur durant chaque période de vacances scolaires.

En collaboration avec les services de la Ville et

pour tisser du lien avec les différents acteurs de la commune (associations, Ehpad, bénévoles de l'Outils en Main...), les idées de projets à co-construire avec les jeunes sont nombreux : découverte des métiers du spectacle en collaboration avec l'équipe de l'Espace Renaissance, mise en place et participation à des événements de la Ville, tenue de stands pour financer des actions, sensibilisation à la citoyenneté et aux actions en faveur du développement durable, sensibilisation à la culture urbaine avec la valorisation du skate park : trottinette, rollers skate, BMX et découverte d'autres installations sur la CARENE, développement d'une journée festive urbaine avec des ateliers tags et graffs, de la musique et des ateliers de prévention...

Tu as entre 11 et 17 ans ? N'hésite plus ! Rejoinsnous et viens inventer ta nouvelle MDJ.



Accueil: Maison des jeunes, 14 rue Vice Amiral Halgan - 07 87 72 93 93 - dir.mdj@ville-donges.fr Horaires pendant les vacances: du lundi au vendredi de 10h à 19h (modulable si l'animation est proposée en soirée) - Programme sur le site ou sur le Facebook de la Ville.

FESTIVITÉS



Fête de la Musique 2023 : appel à candidatures

a Municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes de Donges organisera la Fête de la Musique le samedi 17 juin à partir de 18h30 sur la Place Armand MORVAN.

→ Ce moment festif permet aux amateurs de musique et chanson de vivre l'expérience de la scène et du public. Le service Évènementiel de la Ville est donc à la recherche de musiciens, de chanteurs, en groupe ou en solo pour finaliser la programmation... Tous les styles musicaux sont les bienvenus !



Pour déposer votre candidature, envoyez un mail à Sébastien HUYGHE, Responsable Événementiel à s.huyghe@ville-donges.fr avant le vendredi 12 mai.

VIE LOCALE









Les marchés nocturnes de la Ville reprennent

Fort du succès de l'année dernière, la formule des marchés nocturnes est reconduite en 2023.

eux-ci se dérouleront les vendredis 05 mai, 02 juin, 04 août et 1er septembre sur la Place Armand MORVAN de 17h30 à 22h et le 07 juillet, allée des Côts Prés dans le cadre des RDV d'été.

→ Ils rassembleront, comme l'année dernière, plus d'une vingtaine de commerçants non sédentaires, dans des domaines très variés : alimentation, habillements, bibelots, bijouterie, maroquinerie, linge de maison...

Il sera également possible de se restaurer sur place avec la présence de Food-Trucks.

Des **animations musicales** seront proposées (programmation sous réserve) avec notamment:

- Les Rebels (rock français) le 05 mai
- Les Débarqués (chants de marins traditionnels bretons) le 07 juillet
- Horizon (chansons d'ici et d'ailleurs) le 04 août

Et avec la présence des danseuses de la section irlandaise de l'association STREET WORLD DANCERS.

Venez nombreux et parlez-en autour de vous!





🕑 Nouveau! Triez partout et tout le temps

auréate d'un appel à projets de CITEO et de l'ADEME qui vise à l'amélioration du tri des déchets hors du domicile, Saint-Nazaire Agglo a mis en place des supports de collecte de déchets dans les différentes salles de sports et salles polyvalentes de la commune.

→ Pour systématiser le geste de tri hors du domicile de l'habitant∙e, 15 supports ont été implantés dans 8 salles afin de mettre le tri à portée de main des utilisateur-ice-s des lieux. Une signalétique claire, apposée au support, accompagne le bon geste de tri.

Déployés progressivement depuis juin 2022, ces supports améliorent la qualité du tri et le volume des déchets collectés sur l'ensemble des lieux d'implantation.



Pour en savoir plus sur les consignes de tri : www.agglo-carene.fr, rubrique déchets





🕍 Nouveau : signaler un problème sur l'espace public

Signaler un problème d'éclairage public, de propreté, de voirie, d'entretien des espaces verts... C'est désormais possible via l'application mobile « Mon agglo facile ».

→ Vous êtes témoin d'un dysfonctionnement sur la commune ? Pour contacter le service de la mairie concerné, rien de plus simple ! Cliquez sur le pavé « Signaler », puis sélectionner « Donges » et la rubrique qui concerne votre signalement. Vous n'avez plus qu'à nous transmettre une photo du problème et à remplir le formulaire de contact qui sera directement transmis aux services de la Ville.



Raccordement du parc « Éolien en mer » : des mesures de champs magnétiques très en deçà des normes en vigueur

ans le cadre des autorisations obtenues par RTE pour raccorder le parc éolien en mer au poste électrique de Prinquiau, des mesures des champs magnétiques au droit du village de la Sencie devaient être réalisées par RTE avant la mise en service du parc et en phase d'exploitation.

→ La 2ème campagne de mesures, la première en phase d'exploitation, a été réalisée le 10 janvier 2023 par un bureau d'études indépendant et accrédité COFRAC, en présence de deux représentants des riverains, alors que le parc était en service. Les points de mesure situés aux voisinages des deux liaisons électriques à 225 000 volts ont été validés par la souspréfecture de Saint-Nazaire.

Les résultats de ces mesures montrent que les niveaux de champs magnétiques 50 hertz sont compris

entre 0,02µT* et 8,1µT. La valeur maximale relevée est 12 fois inférieure au niveau de référence de la recommandation européenne 1999/519/CE fixé à 100µT. Cette recommandation, reprise dans l'arrêté technique interministériel du 17 mai 2001, qui transpose en droit français la recommandation de l'Union Européenne, a pour objectif d'assurer un niveau élevé de protection de la santé contre l'exposition aux champs magnétiques.

Les deux liaisons électriques à 225 000 volts apparaissent donc conformes à la réglementation relative aux champs magnétiques.

La 3^{ème} et dernière campagne de mesures aura lieu en juin prochain.



Pour plus d'informations sur les champs électromagnétiques : www.clefdeschamps.info $^*\mu T$ =microtesla

ENFANCE





Centre de Loisirs : rappel des modalités d'accueil

Otre enfant est inscrit pour les vacances à l'accueil de loisirs?

Depuis la municipalisation de ce service en janvier 2023, les horaires d'arrivée et de départ des enfants ont évolué.

→ En effet, afin de favoriser la mise en place d'activités de groupe et la qualité pédagogique de l'accueil, il n'est plus possible de déposer ou venir chercher votre enfant à n'importe quelle heure de la journée. Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre en compte notre nouvelle organisation.

	Réservation des			
+ D'INFOS	créneaux via			
	l'Espace Famille			
3 semaines avant chaque				
vacances et jusqu'à 1				
semaine avant le début de				

l'accueil.

Service Enfance/Jeunesse 02 40 45 79 89 / 02 40 45 37 26 affairesscolaires@villedonges.fr

	Horaires	Matin	Midi (le repas seul n'est pas possible)	Après-midi
a a	Arrivée	7h – 9h30	12h – 12h30 (pour les enfants inscrits en après-midi avec repas)	13h30 – 14h (pour les enfants inscrits en après-midi sans repas)
	Départ	12h – 12h30 (pour les enfants inscrits en matin sans repas)	13h30 – 14h (pour les enfants inscrits en matin avec repas)	16h30 – 16h40 (avant goûter) 17h – 18h45 (après goûter)





🔤 La convention de partenariat entre PACTES et la Ville est signée

Jeudi 23 février, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet de convention de partenariat pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

'association intermédiaire PACTES à but non lucratif contribue au développement économique du territoire et favorise l'accès à l'emploi local. Agréée par l'État depuis 1989 et conventionnée annuellement, cette structure accueille, accompagne et propose des heures de travail par le biais de mises à disposition.

→ L'association intervient dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), sur le terrain de l'exclusion et de la lutte contre la précarité dans le travail. Sa mission d'intérêt général la conduit à faire travailler des demandeurs d'emploi plus ou moins éloignés du champ professionnel, en les mettant progressivement en situation de travail avec pour but un emploi pérenne. Afin d'une part d'assurer au mieux les besoins en personnel remplaçant sur la commune de Donges, et d'autre part, le suivi des personnes en difficultés en matière d'emploi, la Ville de Donges et l'association PACTES ont mis en place une convention de partenariat. En effet, la commune peut avoir besoin, pour des remplacements ponctuels, des surcharges momentanées ou des occasions exceptionnelles, d'un renfort de personnel sur des missions en restauration scolaire, entretien des locaux, entretien des espaces verts... C'est pourquoi, la commune s'engage à faire appel à l'association PACTES qui proposera en premier lieu des candidats domiciliés sur la commune de Donges. Les représentants du CCAS de la Ville de Donges s'engagent également à orienter vers l'association les demandeurs d'emploi répondant aux critères d'éligibilité. Afin de permettre aux usagers plus de proximité, des permanences régulières seront assurées en Mairie par l'association PACTES certains lundis matin ou mercredis après-midi.

(LES JOURNÉES DU

Cette année, les Journées du Handicap auront lieu à Donges du 09 au 14 mai 2023, sur le thème de la santé mentale.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce handicap, le CCAS proposera des animations et des actions ouvertes à tous.

Le programme sera disponible sur le site de la Ville, notre page Facebook et à l'accueil de la mairie.

ATELIER PARENTS-ENFANTS: PARTICIPEZ À UNE BALADE SIGNÉE, SAMEDI 06 MAI

La Ville de Donges propose des Ateliers Parents-Enfants pour les enfants de moins de 4 ans. Un moment privilégié avec le tout-petit autour d'une activité ou d'une animation et la possibilité de rencontrer d'autres familles.

Un cycle de séances sur la communication gestuelle accompagnée de la parole se terminera le samedi 06 mai par une balade signée.

<u>Au programme</u>: une sortie en campagne, des pauses comptines et des histoires signées. Cette balade d'environ 1 km sera accessible aux poussettes et aux petits marcheurs.

Renseignements et Inscriptions: 06 75 47 13 00 - rpe@ville-donges.fr 10 ateliers dans l'année - Un samedi matin par mois, sur inscription. A la Maison de la petite enfance « la Farandole » 30, rue des écoles à

Programme disponible sur: www.ville-donges.fr

PRÉVENTION



Entretien des plantations à proximité des réseaux de télécommunication

aviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'Internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

→ Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.

VIE ÉCONOMIQUE

🚟 Connaissez-vous...



ACS PRODUCTION ARCHITECTURE TEXTILE

L'entreprise ACS production située Zone des Six Croix II est spécialisée dans l'architecture métallo textile depuis 35 ans. Dotée d'un bureau d'études toile et structure (bois et acier), elle conçoit, fabrique et installe des abris, préaux, bâtiments sportifs, plafonds tendus et façades textiles, pour les entreprises et les collectivités, mais aussi pour les particuliers.

Vous souhaitez vous lancer dans la réalisation d'un ouvrage en toile tendue? Contactez-nous •

1 Contact

ZI des Six Croix II - 5 rue du Jean et Charles Dorian, Donges 02 40 45 94 94 - www.acs-production.com ACSproduction44
acsproduction.groupebhd company/acs-production



UNE SOCIÉTÉ EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Créée à Donges en 2014 par Monsieur ANNADOURAÏ, la société H.V.KAS connaît actuellement un fort développement. **Spécialisée en tuyauterie et charpente** industrielle, escaliers et passerelles métalliques... cette société travaille principalement pour les grands donneurs d'ordre locaux de l'industrie que sont les sociétés TotalEnergies, YARA France et CARGILL. Elle intervient principalement au niveau local mais également au dépôt pétrolier de Vern-sur-Seiche et sur d'autres sites plus éloignés.

La société qui comprend environ 40 personnes, achève actuellement la construction aux Six Croix d'un atelier de dernière génération, qui va lui permettre de travailler également dans l'activité nucléaire et d'accéder à de nouveaux marchés de préfabrication. D'autres projets sont également à l'étude pour développer la partie mécanique de l'activité.

Afin de poursuivre son développement la société H.V.KAS, ainsi que la société AVIRAS spécialisée en peinture industrielle, recherche de nombreux collaborateurs dans les métiers suivants : soudeurs, tuyauteurs, chaudronniers, charpentiers ainsi que des dessinateurs et des conducteurs de travaux •

Ovalact 10 route du Rocher, Donges
02 40 19 95 42 - Rykykas.fr ou hykas@hykas.fr

DELPHINE LE CROM LES DAUPHINELLES -ATELIER DE TATOUAGES

Ouvert depuis octobre 2022 sur Donges, Les Dauphinelles est avant tout un atelier de tatouages artistiques et de reconstructions d'aréoles mammaires réalistes 3D sur cicatrices, mais également un atelier de créations de dessins et de peinture sur toiles (sur demande). Delphine, Tatoueuse à l'écoute, travaillera avec vous sur votre projet.

L'atelier est privé, ouvert seulement sur rendez-vous, pour assurer une tranquillité et une attention totale à chaque client(e). Pour voir son univers n'hésitez pas à venir faire les curieux sur Facebook et Instagram •

1 Contact

Donges - Sur rendez-vous uniquement - Ouvert le mardi, jeudi, vendredi: 9h/19h et le samedi: 9h/18h - dstattoo44@gmail.com Les Dauphinelles Tattoo les dauphinelles_tattoo

CLAUDYA RIALLAND PHOTOGRAPHE

Arrivée à Donges en 2021, cette photographe professionnelle s'est spécialisée dans la maternité et la mise en scène du nouveau-né. Futures mamans, jeunes parents,

préparez-vous à vivre une expérience unique!

Dès la fin de votre premier trimestre, contactez Claudya afin de programmer et préparer avec elle votre séance. Elle vous accompagnera dans un posing adapté à votre morphologie et à votre personnalité. Les séances nouveaux-nés se réalisent idéalement entre le 4ème et 28ème jours de vie de votre bébé. A s'offrir ou se faire offrir pour garder un souvenir unique de votre grossesse ou de votre petite merveille •

A Contact

Home studio à Donges - 06 33 05 53 96 - Friallandclaudia.mypixieset.com Claudya.R.Photographie Claudya.r_photographie44

INFO ±

NOUVEAU: UN FLOWER TRUCK SUR LA PLACE DE LA

MAIRIE

Depuis le 7 mars 2023, Antoine et son camion de fleurs sont présents tous les mardis matins sur la place Armand Morvan, de 10h à 13h30 avec le primeur et le boucher/charcutier.

Un bouquet, une composition sur mesure, une plante pour un départ en retraite, une fête à souhaiter, un anniversaire, un mariage, un deuil ou envie de se faire plaisir tout simplement? « Aux bouquets d'Antoan » saura répondre à votre demande. Qualité garantie ! N'hésitez pas à faire un tour sur sa page Facebook ou sur son site Internet •

1 Contact

06 11 83 95 55 ou antoinefleuriste.prinquiau@gmail.com auxbouquetsdantoan.com f Aux Bouquets d'Antoan

#11 • MAGAZINE MUNICIPAL DE DONGES - PRINTEMPS 2023





la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Donges est une MSP multisite. Cela signifie

que les professionnels de santé adhérents font partie d'un réseau, mais qu'ils exercent et consultent toujours dans leurs propres locaux.

ne maison de santé n'est donc pas un bâtiment mais une équipe qui travaille ensemble afin d'améliorer la prise en charge des patients et promouvoir la santé sur le territoire.

- → Grâce à l'investissement et à l'envie de l'équipe, plusieurs projets ont vu le jour depuis un an :
- La mise en place de créneaux d'urgence au sein du cabinet médical;
- Un programme d'éducation thérapeutique autour du diabète de type 2 ;

- Un protocole sur la lombalgie ;
- Un projet de prévention autour de l'alimentation pour les enfants;
- Une action de sensibilisation au « Mois sans tabac »;
- La création d'un site internet ;
- La mise en place d'un questionnaire pour recueillir les besoins des patients.

D'autres projets sont en cours comme la mise en place de séances d'activité physique adaptée, l'amélioration du lien ville/hôpital, un programme d'éducation thérapeutique sur la lombalgie...



PROFESSIONNELS

EN RÉSEAU

10



PRÉVENTION ALIMENTAIRE

Dans le cadre du projet « Prévention Alimentation » au profit des enfants de notre commune, des professionnels de santé de la MSP sont intervenus au sein de l'école privée Saint-Joseph au cours des mois de Février et Mars 2023.

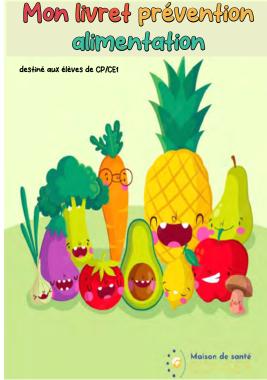
Il apparaît primordial de commencer l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge, afin que les automatismes s'installent dès la petite enfance et dans le temps.

Les deux classes concernées (CP/CE1), ont réservé aux membres de l'équipe, un accueil bienveillant. La motivation des enfants lors du temps d'échange a permis de reposer les bases d'une alimentation saine et équilibrée.

Dans un second temps, il leur a été proposé un atelier goût à l'aveugle pour développer leur sens et leur sensibilité gustative, suivi d'un atelier Cuisine. Un livret créé par des membres de l'équipe sera remis aux élèves de ces deux classes prochainement.

L'accueil réservé au cours de ces différentes interventions a été un très bon indicateur pour l'équipe, qui souhaite pouvoir renouveler l'expérience dans un avenir proche, dans d'autres classes et avec des niveaux différents.





#11 • MAGAZINE MUNICIPAL DE DONGES - PRINTEMPS 2023



PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE SUR LE DIABÈTE DE TYPE 2

Ce programme gratuit est un accompagnement proposé aux patients diabétiques, afin de les aider à mieux comprendre et mieux vivre avec leur maladie. Il est composé de 5 séances collectives animées par des professionnels de santé de l'équipe formés à l'éducation thérapeutique.











Les prochains ateliers auront lieu le lundi de 17h30 à 19h30 sur une période allant du 15 mai au 3 juillet.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme LETILLY - 06 58 90 19 09 ou Mme BOISSINOT - 09 74 16 39 09.

PROTOCOLE LOMBALGIE

Au sein de la MSP, l'équipe a mis en évidence la forte tension pour accéder aux soins des médecins généralistes et des kinésithérapeutes, ce qui peut entrainer un retard de prise en charge pour des pathologies telles que la lombalgie commune (douleur, souvent intense, au niveau des vertèbres lombaires, situées en bas du dos).

Ce protocole a donc été créé pour coordonner la prise en charge des patients souffrant de lombalgie à risque de chronicité. En pratique, après inclusion dans le protocole par un professionnel de l'équipe, les patients auront un accès facilité à des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ainsi qu'à un bilan postural et podologique.



Des vidéos d'exercices et d'étirements seront bientôt disponibles sur le site internet de la MSP.

UN SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations sur la maison de santé, les professionnels, les modalités de prise de rendez-vous ainsi que les projets de l'équipe sur le site internet: www.msp-donges.fr

7 SITES DE CONSULTATION

- 5 cabinets : Cabinet médical Herlains, cabinet paramédical Pierre Curie, cabinet paramédical Laënnec, cabinet paramédical 40 avenue de la Paix, cabinet paramédical 62 avenue de la Paix.
- 2 pharmacies : Pharmacie BÉGO, Pharmacie LELIÈVRE







ZOOM SUR... LES 19 PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA MSP







Masseurs kinésithérapeutes



Infirmière en pratique avancée (IPA)



Ostéopathes



Infirmière d'éducation et de prévention



Pédicure podologue



Infirmiers



Z Pharmaciens



Depuis 2016, la commune de Donges propose à ses habitants un service de portage de livres à domicile.

Suite au départ à la retraite de Marie-Christine NOURY (qui portait ce projet pour l'OSCD en partenariat avec la Médiathèque Jules Verne), c'est Brigitte CAMARET-CHALOPIN, agent de la médiathèque, qui poursuit aujourd'hui cette mission directement chez les Dongeois.

Elle intervient déjà auprès de l'Ehpad du Clos Fleuri et interviendra prochainement à la résidence Danielle DARRIEUX.

→ Le service de portage à domicile consiste à se rendre directement chez des personnes qui ne peuvent plus se déplacer à la médiathèque pour différentes raisons, et de leur proposer de pouvoir emprunter divers documents.

Cette action s'inscrit dans la volonté d'améliorer le

quotidien des personnes de tous âges, de favoriser le lien social et d'offrir un temps de présence.

Concrètement, Brigitte prend rendez-vous un jeudi après-midi, avec les personnes intéressées, échange avec elles sur leurs attentes et leurs goûts culturels et leur proposent des livres, magazines, DVD ou CD. Les documents sont prêtés pour une durée de 3 semaines, jusqu'au prochain rendez-vous.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il faut s'inscrire à la Médiathèque Jules Verne (inscription gratuite) et prendre contact avec Brigitte CAMARET-CHALOPIN.



CONCERT

1 RENDEZ-VOUS MUSICAL...



CONCERT DEBOUT

Tarifs: Plein 7€ - Réduit 4€ - Gratuit pour les -12 ans.

billetterie-renaissance.donges.fr

"Ça va encore bouger aux Guifettes!"

DANS LE CADRE DE LA SAISON MUNICIPALE 22-23, LA QUATRIÈME SOIRÉE DE CONCERT AUX GUIFETTES AURA LIEU LE VENDREDI 21 AVRIL, À PARTIR DE 20H30.

DEUX GROUPES OCCUPERONT LE PLATEAU POUR CETTE SOIRÉE QUI S'ANNONCE ÉNERGIQUE.

Toxxic TV ouvrira la soirée.

Ce groupe très connu des Nantais occupe les scènes depuis 1995 et leur musique punk évolue avec le temps. Leurs concerts sont depuis plus de 25 ans, de vrais moments d'authenticité.

Les Washington Dead Cats joueront en seconde partie de soirée.

Formés depuis 1984, les « Wash » sont un des groupes majeurs de la scène alternative des années 80. Leur musique, appelée punkabilly, est une fusion de punk, garage, swing, mambo et de bien d'autres styles... Leurs prestations scéniques, fortes d'une rythmique implacable et d'un pupitre de cuivres énergisant sont depuis toujours leur marque de fabrique et ont toujours une saveur particulière.

Plein d'engagement et d'insouciance, cette soirée aux sons saturés ravira les connaisseurs... et ceux qui aiment faire de nouvelles découvertes!

Lors de cette soirée, le bar sera tenu par le Comité des Fêtes de Donges.



ÉVÈNEMENT



Bourse aux Plantes

Cette année, la Bourse aux Plantes aura lieu le dimanche 11 juin et s'associera au vide-grenier matinal de l'Office Socio Culturel de Donges, sur la place Armand Morvan.

ancée en 2021 par Angélique OLIVEIRA, Conseillère Municipale déléguée à l'Évènementiel et aux animations intergénérationnelles, cette Bourse aux plantes et potager a pour objectif de partager et échanger des savoir-faire mais aussi de faire du troc ou vendre des plantes.

→ La Ville lance son appel aux exposants! Attendue par le public qui vient parfois de loin, cette manifestation favorise les échanges, les dons ou les ventes de plantes à petits prix entre les particuliers, en vue d'accroître le fleurissement et la biodiversité dans les jardins, et cela à moindre coût. Les emplacements sont gratuits. Les stands se garniront à partir de 8 heures pour être prêts pour accueillir les visiteurs attendus de 9h à 18h.



Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à Sébastien HUYGHE, Responsable Évènementiel à s.huyghe@ville-donges.fr avant le vendredi 12 mai - /!\ Changement de lieu.

FESTI'JEUNES 2023



Comme les années précédentes, le Festi'Jeunes se tiendra le **premier** samedi de juin, soit le 03 juin, sur le plateau sportif extérieur de la salle des sports, de 14h à 19h.

L'objectif de cette manifestation gratuite est d'organiser un temps fort sportif et familial permettant aux jeunes de découvrir des activités sportives grâce aux démonstrations des clubs/ associations locales, de partager un moment de loisirs avec des structures gonflables pour petits et grands ainsi qu'un moment musical dans l'après-midi.

Le programme complet sera à retrouver prochainement sur le site ou la page Facebook de la ville.



ART VISUEL



EXPOSITION...



"Des projets artistiques menés dans les écoles"

DANS LE CADRE DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE PORTÉ PAR LA CARENE, PLUSIEURS CLASSES DONGEOISES ONT PU BÉNÉFICIER D'ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Des maternelles de l'école de la Pommeraye et certaines classes de CM2 ont bénéficié d'interventions d'artistes tels que Dylan DARGENT DANILET ou Nicolas TURON, de visites de lieux culturels du territoire comme la Galerie Hasy au Pouliguen et ont réalisé des cyanotypes (procédé photographique par le biais duquel on obtient un tirage bleu de Prusse) et des cartes postales du territoire revisitées ou ont rédigé une histoire.

Afin de mettre en valeur ces réalisations, une exposition ouverte à tous aura lieu à la Médiathèque Jules Verne, de la fin juin à la mi-juillet.







ENVIRONNEMENT

🍪 Brûlage des déchets verts

Abrogation de l'arrêté municipal du 06 novembre 2014

e brûlage des déchets verts à l'air libre apparaît particulièrement nuisible pour l'environnement. C'est pourquoi cette pratique a été interdite par la loi du 10 février 2020 bien qu'encore très répandue notamment dans les campagnes.

→ Aujourd'hui, seul le Préfet peut accorder des dérogations à cette interdiction, uniquement pour l'élimination d'espèces végétales envahissantes ou aux fins d'éradication d'épiphytie (maladie qui atteint rapidement un grand nombre de végétaux de la même espèce).

La pratique dongeoise consistant à autoriser le brûlage des déchets verts secs pendant certaines périodes de l'année et sous certaines conditions n'a donc plus lieu d'être, l'arrêté du 06 novembre 2014 ayant été abrogé par arrêté municipal du 03 janvier 2023.

La méconnaissance de ces dispositions est punie d'une amende prévue pour les contraventions de 14ème classe. Les contrevenants s'exposent donc à une contravention maximale de 750€ (article R.514-78 du code de l'environnement).

Des alternatives existent au brûlage des déchets verts secs :

- le compostage domestique pour les feuilles et les tontes de pelouse en mélange avec les restes de repas et les épluchures,
- le broyage et le paillage pour les petites branches,
- l'apport en déchèterie.

CONSEIL MUNICIPAL: PROCHAINES DATES



Jeudis 11 mai et 22 juin Les séances sont publiques et les débats sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

★ VilledeDonges

LE JUMELAGE FÊTE SES 30 ANS!



Le comité de jumelage s'apprête à célébrer les 30 ans d'amitié franco- allemande entre Donges et Cunewalde, **du 18 au 21 mai.** Au programme de ce séjour en Allemagne : des visites guidées de la région et la traditionnelle rencontre footballistique entre les équipes jeunes 14-15 ans des deux communes.

VALORISATION

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE...



+ D'INFOS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ne pas déposer plus d'1/2 m³ par foyer.

Ne pas déposer d'objets de plus de 1.5m
x 2m

Kappel des solutions à votre disposition

COMME NOUS VOUS L'ANNONCIONS DANS L'ACTU'DONGES DE JANVIER, LA DÉCHÈTERIE DE DONGES A FERMÉ SES PORTES POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION JUSQU'À JUILLET 2023.

Pour palier cette fermeture, la CARENE a mis en place une **déchèterie mobile, les mardis, jeudis et samedis** (10h-12h30/13h-15h30), sur le **parking de Liberge** (à côté du boulodrome).

Cependant, pour ce qui est des **déchets encombrants**, une collecte continue d'avoir lieu à Donges **le 4**ème **mercredi de chaque mois en porte** à **porte** (inscription obligatoire au 02 51 76 13 22, au plus tard la veille du jour de collecte avant midi).

Les déchets concernés par ce ramassage à domicile sont : la ferraille, les matelas, sommiers et meubles usagés.

Les déchets non collectés à domicile sont les appareils électriques et électroménagers, gravats, terre, déchets verts, faïence, carcasses ou pièces détachées de véhicules, vitres, déchets toxiques, vêtements, ordures ménagères.





Gestion du risque : de nouvelles dispositions en matière d'Alerte

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations!

éployé sur le territoire national depuis fin juin 2022 par le Ministère de l'intérieur, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable, de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Le déclenchement de FR-Alert est sous la responsabilité du Préfet de chaque département. En Loire-Atlantique, il a normalement dû être <u>déclenché pour la 1ère fois</u> à Donges et à Montoir-de-Bretagne, le jeudi 13 avril 2023, <u>lors de l'exercice de sécurité civile</u> lié à un incident sur la plateforme de la raffinerie TotalEnergies. Ce système vient en complément du déclenchement des sirènes et de l'activation des médias TV et radio ainsi que des relais qui peuvent être faits par différentes institutions sur leurs réseaux sociaux.

Le système communal d'alerte dit « Cédralis » reste pour autant opérationnel et peut être utilisé en complément du système FR-Alert si la Préfecture l'autorise comme cela a été le cas le 13 avril et potentiellement lors de certains évènements dangereux très rares pendant lesquels le Directeur des Opérations de Secours reste le Maire. Ceci explique pourquoi le système Cédralis n'a jamais été déclenché par la commune, y compris lors de l'épisode de pollution de l'air qui a touché la commune en décembre dernier suite à une fuite d'essence à la raffinerie TotalEnergies. A L'inverse du système FR-Alert, Cédralis touche tous les téléphones fixes de la commune ainsi que les téléphones portables des personnes qui se sont inscrites préalablement sur le système.

Le N° d'appel de Cédralis est le 01 62 18 30 22. Le rentrer dans vos contacts permet de ne pas rejeter l'appel!



Pour vous inscrire sur Cédralis : https://www.villedonges.fr/donges/securite-prevention/l-alerte-a-lapopulation

ENVIRONNEMENT





Fleurissement des pieds de mur : à vous de jouer!

LE PIED DE MUR EST L'INTERSTICE ENTRE LE TROTTOIR ET LE MUR DE CLÔTURE OU DE LA MAISON DE CHAQUE PROPRIÉTÉ. UN ESPACE À ENTRETENIR PAR LE PROPRIÉTAIRE!

Pourquoi ne pas « planter plutôt que désherber » et « remplacer les herbes subies par des plantes choisies » ?

Au-delà du fait de végétaliser et d'embellir les façades, semer ou planter des vivaces dans ces interstices, renforce la présence de la nature dans la commune, limite l'imperméabilisation systématique des sols, améliore l'épuration de l'air et donc sa qualité. Les pesticides de synthèse étant interdits, le fleurissement devient la meilleure solution pour à la fois embellir ses pieds de murs et chasser les herbes indésirables.

D'autres solutions peuvent être adoptées pour verdir vos espaces: pailler à l'aide de copeaux de bois pour enrichir le sol, éviter le désherbage et limiter l'arrosage; installer des abris pour les animaux (hôtels à insectes, nichoirs,...); planter des haies avec du végétal local qui permettent aux animaux de s'abriter; conserver des espaces enherbés avec des hauteurs de tonte différentes, pour accueillir la flore sauvage et les insectes.



Quelles sont les orientations budgétaires majeures pour 2023 et pourquoi?

Lors de la séance du conseil municipal du 23 février dernier, les élus ont débattu du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) pour l'année 2023. Ce document, consultable dans son intégralité sur le site de la Ville, évoque entre autres choses les orientations majeures pour 2023.



orientations majeures seront au cœur du projet politique :

- La poursuite de l'adaptation des services publics municipaux aux besoins sociaux des familles dongeoises;
- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration du cadre de vie des habitants et l'accélération des actions en faveur du développement durable ;
- Un engagement supplémentaire pour la sécurité des personnes et des biens dans la commune.

POURSUITE DE L'ADAPTATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX AUX BESOINS SOCIAUX DES **FAMILLES DONGEOISES**

→ En vertu du décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) doit être réalisée dans l'année suivant le renouvellement des conseils municipaux.

Ainsi, dans le cadre d'un groupement de commandes constitué à l'échelle de la CARENE, un marché a été conclu en 2021 avec la SARL COMPAS-TIS (siège social situé à Nantes) pour la réalisation de cette étude. La Ville, par son budget communal, en a financé une partie à hauteur de 12 672 € TTC. Le rapport de cette étude a été restitué le 17 janvier 2023 auprès des membres du conseil d'administration du CCAS et du Conseil Municipal. Il vous sera présenté dans le dossier Grand Angle du prochain ACTU'Donges.

Les conclusions de cette Analyse des Besoins Sociaux confortent les élus dans les politiques engagées :

- En faveur de la protection du pouvoir d'achat des Dongeois: pas de hausse des taux d'imposition, gratuité de l'accès à la Médiathèque Jules Verne, faible participation demandée pour les spectacles et les concerts, pas d'augmentation des tarifs communaux en 2023 (sauf 5% pour les locations de salles), et la mise en œuvre d'une tarification sociale en restauration scolaire.
- <u>En faveur de la Petite Enfance</u> : accompagnement des parents dongeois à la parentalité au sein du Relais Petite Enfance et encouragement des assistantes maternelles à s'installer en MAM.
- En faveur de l'Enfance et de la Jeunesse : reprise en régie municipale des services destinés à l'Enfance et à la Jeunesse pour répondre aux attentes des familles qui étaient insatisfaites du mode de

gestion antérieur. Cette reprise, effective depuis le 1^{er} janvier 2023, aura un impact important sur les dépenses de personnel, avec une augmentation de la masse salariale d'environ 500 000 € par an (soit 8,3% de plus en 2023 par rapport à 2022). Cependant, cette augmentation devrait être compensée par la baisse importante de la subvention qui sera versée à l'OSCD et par des recettes supplémentaires provenant de la CAF et des contributions financières des familles.

- En faveur de la lutte contre l'isolement des Seniors : reprise en 2022 par la médiathèque du portage à domicile (voir article page 12) qui était auparavant réalisé par l'OSCD. Il y a également l'encouragement des investisseurs à construire des résidences adaptées aux seniors en centre-ville, ainsi que l'accompagnement à la mise en place d'activités au sein de la résidence Danielle DARRIEUX. Un service de minibus est également proposé pour conduire les seniors qui le souhaitent au marché du jeudi matin. Enfin, les associations qui favorisent des actions qui soutiennent le lien social sont accompagnées.
- <u>L'accompagnement dans la mise en œuvre d'initiatives</u> pour réduire la fracture numérique : la médiathèque accueillera un aide au numérique une journée par semaine et le CCAS proposera, en plus de son accompagnement quotidien, un service d'aidantconnect pour aider les personnes en difficulté dans leurs démarches en ligne. La subvention de la ville au CCAS sera également augmentée en raison de l'embauche d'un agent sur 0,8 ETP au lieu de 0,3 ETP. En 2024, une étude thématique viendra compléter cette ABS pour approfondir certains sujets liés à la solidarité et à l'action sociale. Une inscription de 5 300 € au budget d'investissement de la Ville est prévue pour cette étude.

MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS ET ACCÉLÉRATION DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

→ Réflexion sur les mobilités et le développement de pistes cyclables :

Afin de répondre à l'évolution de la mobilité et à la demande des habitants de pouvoir circuler en toute sécurité à vélo au sein du bourg comme au sein des principaux quartiers de la commune, une réflexion a été engagée en 2022 avec la Direction des Mobilités de la CARENE pour la **définition d'un schéma directeur du vélo (« plan vélo »).**

Il convient maintenant d'étudier en détail la mise en œuvre d'un schéma de projet. Pour ce faire, un bureau d'études sera chargé de cette mission en 2023 pour nous accompagner. Un budget alloué de 15 000€ pour affiner ce projet sera inscrit au budget d'investissement.

Une étude spécifique sur le réaménagement urbain de la rue de Gramont, et plus précisément la définition d'un projet d'esquisse, nous permettra d'avoir une vision budgétaire plus précise des travaux nécessaires pour la mise en œuvre d'une piste cyclable sécurisée, mais elle nous permettra également de connaître le coût global de la rénovation de cette voirie structurante très abîmée. Un budget de 20 000 € sera alloué en 2023 pour cette étude (budget investissement).

→ Projet AMI Cœur de Ville – Cœur de Bourg :

Ce début d'année a vu le lancement d'un plan guide avec l'aide de l'ADDRN (Agence d'Urbanisme) et de la CARENE (financeur de l'étude), pour revitaliser le centrebourg et améliorer la qualité de vie des habitants. Une concertation auprès des Dongeois sera prochainement lancée en vue de remplacer l'ancien Carrefour Market par un nouvel équipement public. Le Département soutient financièrement le projet, notamment pour l'aménagement

de la place Armand Morvan et sa végétalisation.

La revitalisation du centre-bourg est une priorité du mandat. Un budget de 120 000 € sera affecté pour racheter une maison située en cœur de bourg rue Vice-Amiral Halgan, afin d'y créer une activité commerciale et un logement d'urgence. Par ailleurs, la Ville en lien avec la CARENE, a entrepris de réaliser une étude de faisabilité urbaine et paysagère pour renouveler la rue Louis Pasteur jusqu'à la place de la Gare. Une phase de concertation préalable associant tous les riverains concernés, les propriétaires et toutes autres personnes intéressées, sera également prise en charge par la CARENE.

→ <u>Programme de réduction des dépenses d'énergie</u> :

La collectivité a décidé d'engager des travaux de rénovation énergétique de ses établissements recevant du public (ERP) en réponse aux effets du changement climatique et aux crises géopolitiques (notamment la guerre en Ukraine) conduisant à une flambée du prix de l'énergie. Cette démarche est encouragée par le « décret tertiaire », qui oblige les propriétaires de bâtiments de plus de 1 000 m² occupés par des activités du secteur tertiaire (commerces, bureaux, ERP...) à engager des actions pour améliorer leur efficacité énergétique.

Le premier projet de rénovation concerne la halle des sports pour un coût de 199 165 €TTC, dont une subvention de 49 791 € HT a été sollicitée. Une étude de faisabilité relative à la pose de panneaux photovoltaïques sera également engagée par Territoire d'Energie Loire-Atlantique (ex-SYDELA) pour un coût de 18 000 € TTC. Parallèlement, un autre projet de rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville est généré à hauteur de 80 800 € TTC, dont une subvention de 20 285 € HT est sollicitée. Une étude de rendement relatif à la mise en œuvre d'une géothermie pour ce même bâtiment sera également engagée pour un coût de 1 800 € TTC. Pour ce dernier projet, une subvention de 49 791 € HT a été sollicitée.

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LA COMMUNE

→ Œuvrant au quotidien au service de la population, la Police Municipale de Donges intervient en matière de prévention, de maintien de l'ordre, de sécurité, de sûreté, de tranquillité et de salubrité publiques.

Au fil des ans, son rôle et ses missions ont évolué pour répondre aux besoins d'une population en constante augmentation (+ de 1 500 habitants en quinze ans).

Malgré une hausse de la délinquance, l'État ne renforce pas les forces de police et de gendarmerie. C'est pourquoi l'équipe municipale a tenu à faire de la Sécurité, et de la Police Municipale en particulier, un engagement fort pour sa mandature 2020-2026. Cet engagement sécuritaire figurait en deuxième position parmi les dix engagements regroupant les 125 propositions du projet proposé en 2020 aux électrices et aux électeurs.

Dès 2020, un ASVP est venu compléter l'effectif de la Police

Municipale. Puis en 2021, leurs horaires d'intervention ont été étendus en soirée de mai à octobre (fin de journée à 22h00). Cependant, les élus souhaitent une Police Municipale plus forte et plus efficace avec un effectif de 4 policiers municipaux équipés de caméras piétons et d'armements adéquats, pour prévenir et dissuader la délinquance, réprimer les délits de circulation et mettre en œuvre les actions de pédagogie nécessaires au bien vivre ensemble.

L'objectif n'est pas la répression, mais bien de contribuer à rétablir un cadre de vie plus apaisé où, chacun doit pouvoir se sentir en sécurité à tout moment et en tout lieu à Donges. Le recrutement d'un nouvel agent de police est prévu dans le premier semestre, et engendrera une charge de personnel supplémentaires de 50 000 € par an. Un investissement de 3 200 € est également prévu en 2023 pour l'achat de 2 caméras piétons et de 2 gilets pare-balles supplémentaires, ainsi qu'un réaménagement des bureaux qui ne devrait pas générer de dépenses particulières.

OUTRE CES 3 PROJETS MAJEURS,

LES ÉLUS POURSUIVRONT LEUR POLITIQUE D'ENTRETIEN ET DE MISE EN CONFORMITÉ DU PATRIMOINE COMMUNAL.

Ainsi, il sera consacré un budget d'au moins 195 000 € à l'entretien et à la sécurisation des voiries, 120 000 € à la mise en conformité Ad'Ap, 81 000 € à l'entretien de l'église Saint-Martin et 385 000 € à la mise en conformité du restaurant scolaire de la Souchais. Concernant ce dernier point, l'année 2022 a été consacrée à la définition d'un programme de travaux établi par le bureau d'études qui nous accompagne sur ce projet. Ce dernier s'avère plus lourd que prévu en terme de travaux à mettre en œuvre et donc en termes financiers.



0 Anniversaire de mariage : Noces 50 ans et plus

a célébration des anniversaires de mariage est une tradition festive à travers laquelle les familles ont l'occasion de pouvoir se retrouver dans un moment de convivialité et de bonheur.

→ Ces anniversaires consacrent la durée de l'union du couple et constituent un heureux évènement à revivre entouré de ses proches.

La Ville de Donges a fait le choix de donner la possibilité aux couples mariés de célébrer leurs 50 ans de mariage (noces d'or) et plus de 50 ans suivant les modalités définies ci-contre.

La cérémonie des noces n'a qu'un caractère symbolique. Aucun acte n'est créé pour cette journée particulière.

Pour autant, ce moment demeure un événement émotionnel fort.

POUR QUI ? Toutes personnes domiciliées sur la commune de Donges.

QUAND? En semaine ou le samedi

Afin de fixer la date de la célébration en Mairie, vous devez prendre contact au préalable avec le service Administration Générale.

PIÈCES À FOURNIR?

- Acte de mariage du couple
- · Copie complète du livret de famille du mariage concerné
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 copie des pièces d'identité des époux
- Le dossier dûment rempli (à récupérer en mairie ou téléchargeable sur le site de la Ville)
- 1 résumé retraçant la vie commune du couple (pour aider l'élu(e) à personnaliser le discours)

DÉPÔT DU DOSSIER ?

2 mois avant la date de la cérémonie

- Par mail à l'adresse suivante : administrationgenerale@ville-donges.fr
- Sous enveloppe à l'accueil de la Mairie



NAISSANCES (22)

- > COLIN DAVID Milo (16/12/2022)
- > CHAUVE Ambre (18/12/2022)
- > CARDOSO DOS SANTOS Miguel (19/12/2022)
- > COUREUIL Ella (20/12/2022)
- > BRETON Mélia (30/12/2022)
- ➤ MONTFORT Soan (30/12/2022)
- ➤ GOUHIER Coline (06/01/2023)
- > LETILLY Théo (12/01/2023)
- **>** THUILLIER Juliann (13/01/2023)
- **>** MOURAUD Denver (18/01/2023)
- **>** DUVAL Élina (24/01/2023)
- > SERVANT BIZEUL Eïleen (25/01/2023)
- **>** TLILI Nassim (26/01/2023)
- > BIOTEAU Léon (28/01/2023)
- **>** LE CLECH Gabriel (07/02/2023)
- **>** DUMERY Anaho (07/02/2023)
- > VERA Elisa (12/02/2023)
- **>** AUGER BEDARD Ella (12/02/2023)
- > BEAUPUY RACINEUX Eléa (14/02/2023)
- > PONTAC Maël (22/02/2023)
- **>** VALLÉE Aron (24/02/2023)
- > CHAILLOLEAU MASSON Lila (26/02/2023)

MARIAGES (1)

➤ LIEBERT Mélanie et MOURAUD Steven (07/01/2023)

DÉCÈS (14)

- > BOURRAUD Jean-Baptiste (09/12/2022)
- > TREGARO Jean-René (10/12/2022)
- > COLIN Éliane, née MORTEAU (11/12/2022)
- **>** BARBIN Baptistine (16/12/2022)
- > DAVID Jeannette, née PINTE
- (18/12/2022)
- > BAUBIT Gisèle, née CHAUVE (28/12/2022)
- > MORA Marie-Christine, née LEROY (31/12/2022)
- > ROUE Lucien (31/12/2022)
- > LETILLY Nicole, née BRIX (08/01/2023)
- > CARRERO Jean (09/01/2023)
- **>** BILLY Christian (22/01/2023)
- > PRAT Jérôme (24/01/2023)
- **>** MORAND Marcel (03/02/2023)
- > LENOUVEL Marie, née ROBERT (13/02/2023)

/!\ Dans le cadre de la protection des données (RGPD), seuls les avis d'obsèques parus sur le site avis-de-deces,ouest-france,fr seront publiés dans le magazine municipal de la Ville. Si un membre de votre famille, habitant Donges au moment du décès ou décédé sur la commune, n'apparaît pas dans cette liste et que vous souhaitez qu'il y figure, vous pouvez remplir un formulaire de consentement et le remettre au service Etat Civil (disponible en téléchargement sur le site de la Ville via bit.ly/3LBolKV ou en format papier à l'accueil de la Mairie).

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

FUITE D'ESSENCE DE FIN DÉCEMBRE 2022 AU PARC DES MAGOUËTS :

Sur la qualité de l'air, la transparence des mesures est indispensable, la rigueur scientifique dans leur traitement également.

Le mercredi 21 décembre 2022, vers 20 heures, une fuite a été détectée sur le bac P551 au Parc des Magouëts. Un volume d'essence de 770 m³ s'est répandu dans la cuvette de rétention prévue à cet effet. Le Plan d'Opération Interne (POI) a été immédiatement déclenché par TotalEnergies, et les autorités prévenues. Le POI est resté actif jusqu'à la vidange complète de la cuvette, achevée le 28 décembre.

Les mesures nécessaires ont été prises par TotalEnergies sous le contrôle du Cabinet du Préfet, de la DREAL et de l'Agence Régionale de Santé: colmatage de la fuite; vidange du bac; mise en place dans la cuvette de rétention d'un tapis isolant constitué d'eau et de mousse, pour limiter les risques liés à l'essence et les odeurs; pompages pour vidanger les produits contenus dans la cuvette (du 22/12, 17h au 28/12 matin).

Cette fuite a généré des odeurs d'essence dans plusieurs rues se trouvant dans l'axe du vent dominant, qui soufflait fort durant la semaine. De plus, à plusieurs reprises, le vent fort a dispersé de la mousse sur des clôtures ou des arbustes dans le centre-bourg.

Dès le début, l'incident a été pris très au sérieux par les autorités. Entre le 22 et le 28 décembre, 13 réunions téléphoniques ont été organisées entre la Préfecture, TotalEnergies, la DREAL, l'ARS, le Maire et les pompiers du SDIS (y compris le matin de Noël).

Un suivi de la qualité de l'air a été réalisé jusqu'à la fin de l'incident, d'abord par les équipes de la raffinerie conjointement avec les sapeurs-pompiers du SDIS 44, puis par Air Pays de la Loire, organisme indépendant. Différents moyens mobiles ont été déployés ; leur positionnement a pu être adapté en fonction de l'évolution des vents.

Comme le Maire l'avait demandé, Air Pays de la Loire a publié les résultats des nombreuses mesures réalisées. Il en résulte que si l'événement a bien eu un impact sur la qualité de l'air, les pics de concentrations ont été inférieurs aux valeurs limites de protection de la population en situation accidentelle.

Pour déterminer l'impact éventuel des émissions constatées sur la santé des habitants, une étude a été confiée à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS), établissement public placé sous la tutelle du ministre chargé de l'écologie.

Bien évidemment, les résultats de cette étude seront rendus publics. Nous soutenons sans réserve le droit des riverains d'être informés de façon complète sur ce type d'incident industriel. Nous soutenons aussi leur droit à disposer d'une analyse validée scientifiquement des éventuels impacts sanitaires de chaque événement. La transparence des données est indispensable, mais elle ne sera réellement utile que si le grand public dispose d'un traitement fiable, honnête et non biaisé de ces données.

Les trois oppositions municipales ont souhaité polémiquer en conseil municipal sur le non-déclenchement par la Ville du système d'alerte à la population (Cédralis). Nous ne jugeons pas utile de leur répondre à ce stade, car les conclusions de l'INERIS viendront prochainement éclairer nos débats.

SÉCURITÉ : UN ENGAGEMENT FORT POUR MIEUX PROTÉGER LES DONGEOISES ET LES DONGEOIS

Parmi les grands axes du budget de la Ville pour 2023, nous tenons à souligner l'annonce du recrutement de deux policiers municipaux, devant porter à quatre l'effectif de la Police Municipale.

Ce choix traduit notre volonté de répondre au besoin de sécurité de la population dongeoise face à la hausse de la délinquance : vols, cambriolages, vandalisme, trafics, etc.

L'État n'assure pas le renforcement nécessaire des effectifs de la gendarmerie, dont le professionnalisme est reconnu, mais qui est très sollicitée dans notre secteur. Par ailleurs, une délinquance multiforme a tendance à se déplacer des cœurs d'agglomérations vers les communes périphériques comme Donges. Face à ces constats, il nous paraît indispensable d'augmenter sensiblement l'effectif de la Police Municipale, lui permettant d'assurer plus de présence sur le terrain. Les policiers seront dotés de caméraspiétons et d'un armement adéquat qui sera défini avec les agents.

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

Lors du grave incident de la raffinerie fin décembre, la population a été exposée à des concentrations de benzène polluant reconnu cancérigène, un seuil dépassé jusqu'à 333 fois le 1er jour, et inacceptable les jours suivants. Nous attendons la publication du rapport

Cependant le devoir du maire est de protéger la population et des moyens sont mis à disposition pour nous informer. Ce qui touche à la sécurité en général ne semble pas faire partie des priorités du maire. Un adjoint dédié à la sécurité, qui reste silencieux et l'absence de commission ne nous permet pas de l'interpeller sur la communication de crise, le plan de sauvegarde communal obsolète depuis des années, la sécurité des biens et des personnes qui se dégrade, le fonctionnement des vidéosurveillances, les missions confiées à la police municipale, la promesse d'une convention de mutualisation avec la ville de Montoir...

Mais comment débattre avec un maire qui ne veut pas entendre ni se remettre en cause comme lors du dernier conseil? Il affiche une agressivité verbale, un mépris envers ceux qui le contredisent. Nous ne sommes plus dans des échanges d'idées, tout devient conflictuel. Que penser du silence de ces colistiers, soutiennentils ses agissements?

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 13 mars 2023

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

GESTION DE CRISE... CHAOTIQUE.

Le 21 décembre 2022, un incident sur un réservoir de la société TOTAL provoquait une fuite d'environ 500 000 litres d'essence contenu à l'air libre dans un bac de rétention.

S'en suivait, durant une dizaine de jours, une pollution de l'air impactant principalement le bourg et ses habitants. Dès les 1ers jours, des analyses ont démontré la nocivité de l'air pour la santé humaine.

Etonnamment, pendant ce temps, aucune communication vers la population n'a eu lieu alors qu'à Donges, un dispositif spécifique d'information est à disposition du maire depuis 2018.

Face aux questions posées par la minorité du conseil municipal, le maire s'est retranché derrière les responsabilités de l'Etat et a dit ne pas souhaiter banaliser l'utilisation du système d'information (CEDRALIS) pour des évènements mineurs. **De là à banaliser un épisode de pollution manifeste**, on peut douter de l'implication du maire dans la volonté de protéger sa population.

Souhaitons qu'une présentation publique de l'étude d'impact sanitaire et qu'une analyse de la gestion de l'épisode de crise soient proposées aux Dongeois afin d'améliorer notre réactivité face aux événements qu'est susceptible d'affronter notre commune.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine David et Vincent Miault Facebook : Donges Solidaire et Citoyenne le 12 mars 2023

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

UN PEU D'AIR?

Cela fait plus de dix ans que les alertes de surmortalités dans le bassin de St-Nazaire se multiplient. Les sources sont nombreuses et ne viennent pas que de notre secteur. Faisons notre part.

La Majorité a fait preuve de laxisme face aux industriels qui voulaient rejeter plus de vapeurs ou de poussières.

Heureusement, nous reparlons de végétalisation. La chaufferie bois est annoncée plus efficace que les chaufferies qu'elle remplace.

« Il n'y a aucune émission nocive » assure M. le Maire dans la presse. Souhaitons-le. La dérogation sur le brûlage des déchets verts a enfin été abrogée (après 5 ans d'illégalité). Mais la population n'est toujours pas alertée en cas de danger.

Malgré l'action pédagogique de AirPL et ADZRP, l'installation de nouveaux capteurs fixes a été balayée. L'excuse reprise par la Mairie précise que la rose des vents est trop variable pour ce genre d'installations. Cela serait sûrement moins pire que ne rien faire. Pourquoi n'y aurait-il pas plus de capteurs fixes en périphérie de la ville et dans les lieux d'activités comme les écoles ou les terrains de sports par exemple ?

Mesdames, Messieurs les industriels, à votre bon cœur.

Nous adressons nos pensées aux proches de notre colistière, Brigitte GAMELIN, qui nous a quitté récemment.

Et pour tout ce qu'elle a pu faire : Merci Brigitte.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud http://www.dongesavecvous.fr, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79; le 15 mars 2023





Du 06 au 16 avril

Salon de Printemps

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Exposition de peintures et sculptures - Organisé par le Groupe artistique

fratuit - Tout public

Dimanche 16 avril de 9h à 18h

Marché aux fringues

Salles des Guifettes

Vente de vêtements et accessoires de mode organisée par l'OSCD. Petite restauration sur place

Fntrée libre - 02 40 91 00 55

Mercredi 19 avril à 10h30

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Partons en vovaae»

foratuit - Jeune public / sur inscription

Vendredi 21 avril à 20h30

Concert - Washington Dead Cats

Salle des Guifettes

Concert debout - rockabilly, rock'n'roll, punk, mods

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€ Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Du 24 au 28 avril

Jeux en bois géants

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Organisé par la Municipalité

● Gratuit - Tout public

Jeudi 27 avril à partir de 16h30

Collecte de sang

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB. Peser +50Kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 28 avril à 20h

Soirée jeux

Médiathèque Jules Verne

Gratuit / sur inscription



Samedi 06 mai de 10h à 11h30

Atelier Parents-Enfants

Maison de la Petite Enfance « La Farandole » Balade signée (adaptée aux petites jambes et aux poussettes) - Jusqu'à 4 ans

f Gratuit - public enfants / sur inscription

Mardi 10 mai

Sur la route de l'Emploi #2

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Forum de l'Emploi organisé par la Municipalité

Entrée libre - Tout public

Vendredi 12 mai à 20h30

Spect'Apéro - Folle

Espace Renaissance

Théâtre par les Inées Fables, dans le cadre de la Semaine du Handicap

foratuit - Tout public à partir de 12 ans / sur réservation:

Samedi 13 et Dimanche 14 mai

Festival Rock'n'roll & Gasoline

Salle des Guifettes

Concerts, rassemblement de véhicules anciens, tatouages, stands vintage... Organisé par The Gamblers en partenariat avec la Municipalité - Bar et restauration

🐽 Entrée libre - Tout public / Infos : 06 62 25 73 90

Dimanche 14 mai

Pop O'Phonie

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville Brocante musicale et jeux vidéo organisée par

10 Entrée libre - Tout public - 02 40 91 00 55

Vendredi 19 mai à 20h30

Concert - Soliless

Espace Renaissance

Concert assis - Duo Nantais

① Tarif Plein 7€ - Réduit 4€ Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Mercredi 24 mai à 10h30

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « À table ! »

Gratuit - Jeune public / sur inscription



Samedi 03 juin de 14h à 19h

Festi'Jeunes

Plateau sportif - Salles des Sports

Initiations sportives, ateliers, structures gonflables, animations ludiaues

● Gratuit - Tout public

Vendredi 09 juin à 20h

Course cycliste semi-nocturne

Grand prix de la Municipalité de Donges et des Commerçants, Artisans, Industriels Dongeois. Organisée par l'UCD

Sur inscription / Licenciés FFC

Dimanche 11 juin

Bourse aux plantes et potager

Place A. Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Vente/troc de plantes organisée par la Municipalité ● Gratuit - Tout public / Bar et restauration

Vide-grenier matinal

Place A. Morvan (devant l'Hôtel de Ville) Organisé par l'OSCD - 02 40 91 00 55

Samedi 17 juin

Fête de la Musique

Place A. Morvan (devant l'Hôtel de Ville)

Concerts de groupes amateurs locaux

Mercredi 21 juin à 10h30

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème « Famille & Compaanie »

Gratuit - Jeune public / sur inscription

Jeudi 22 juin à partir de 16h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'ADSB. Peser +50Ka, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

nscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Samedi 24 juin à partir de 19h

Soirée Champêtre

Extérieurs salle du Petit Marais

Repas et musique champêtre organisé par l'OSCD

Payant - Tout public / sur réservation

Vendredi 07 juillet à partir de 19h

Concert - RDV d'été

Organisé par la Municipalité ● Gratuit - Tout public



RESTONS EN CONTACT!

ESPACE RENAISSANCE

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr ∰ : billetterie-renaissance.donges.fr

: Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

f: Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

RELAIS PETITE ENFANCE

@:rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

@:laep@ville-donges.fr

ASTREINTE ÉLU

POMPIERS

MÉDECIN DE GARDE

SOS MÉDECINS

PHARMACIE DE GARDE

Calendrier non exhaustif + de festivités sur le site de la Ville ou sur l'application mobile « Mon agglo facile - Agenda »



